

5. Les *hôtels-Dieu*, œuvres de charité,

C'est à partir du VII^{ème} siècle que se développent, en France, les premiers *hôtels-Dieu* : Lyon, Reims, Paris, Chalons, Poitiers, Le Mans... et les *hospices* dans les villages.

Ils se font sous l'impulsion de l'Église, en se référant à l'Évangile et dans un but d'assistance et d'évangélisation.

Le pauvre apparaît comme l'image du Christ souffrant, celui qui mérite considération pour sa valeur spirituelle propre. L'assistance au pauvre est aussi le moyen, pour le riche, d'accomplir son salut. Ces établissements résultent de dons et de legs. Ils accueillent les pauvres, les malades, les vieillards, les enfants abandonnés ou les orphelins, les pèlerins ... Ils leur procurent un toit et de quoi se nourrir. Ces maisons ne sont pas des lieux de soins médicaux.

L'hospice fonctionne sous la responsabilité de religieux « aidés de *Frères* ou *Sœurs* qui mettent en valeur les terres, préparent les repas et entretiennent la literie. »